



economiesuisse

Opinion

17 mars 2003

Numéro 6

Initiative santé: un remède pire que le mal

Le 18 mai prochain, nous voterons -entre autres- sur l'initiative "La santé à un prix abordable", dite initiative santé, qui veut financer l'assurance maladie obligatoire par la TVA et par des cotisations fixées en fonction du revenu et de la fortune. La loi fixerait la proportion des recettes provenant de chacune de ces sources, étant précisé que les cotisations devraient être "au moins équivalentes" aux ressources provenant de la TVA.

En fait, les primes calculées en fonction du revenu et de la fortune constituent un nouvel impôt direct. En instaurant cet impôt, la Confédération recevrait pour la première fois la compétence de prélever un impôt sur la fortune. Ce faisant, l'initiative fait fi de la volonté du peuple qui s'est clairement opposé, en décembre 2001, à toute nouvelle forme de fiscalité fédérale en balayant l'impôt sur les gains en capital par deux tiers des votants, dans tous les cantons! Quant à l'augmentation de la TVA, elle se répercuterait sur les prix des biens et des services que nous consommons tous. Contrairement aux primes d'assurance, la TVA ne bénéficie pas de subventions pour en réduire la charge; les assurés modestes subiraient donc de plein fouet les effets de son relèvement.

L'initiative santé veut faire croire que les coûts par famille seraient beaucoup plus bas qu'avec le système en vigueur. Les dépenses de l'assurance obligatoire se montent actuellement à près de 17 milliards de francs. En admettant que la moitié de cette somme soit couverte par la TVA, la charge annuelle se monterait en moyenne à Fr. 1'200.- par personne, soit Fr. 4'800.- pour une famille de deux adultes avec deux enfants. Les assurés dont les primes sont actuellement allégées par des subventions verraient donc leur charge augmenter! Enfin, on ne peut raisonnablement croire que l'on peut prélever l'autre moitié, soit 8,5 milliards, en ne taxant qu'une petite minorité de riches contribuables prompts à s'envoler vers des cieux plus cléments. Une fois de plus, c'est la classe moyenne qui ferait les frais d'une initiative qui ne tient pas la route.

De plus, l'initiative santé ne propose aucun remède pour freiner l'évolution des coûts de la santé, principale responsable de l'évolution des primes. L'initiative peut bien remplacer les primes par des impôts; elle n'empêchera pas ces derniers de grimper régulièrement pour répondre à la hausse des coûts si aucune mesure n'est apportée pour la contrer.

Enfin, l'initiative exige le transfert de toute une série de compétences cantonales à la Confédération. Cette centralisation du système de santé conduirait tout droit à une médecine à deux vitesses dont la grande majorité des patients ferait les frais. Au bout du compte, l'initiative socialiste "La santé à un prix abordable" constitue un remède pire que le mal auquel elle prétend s'attaquer. Il faut la rejeter.

Jean-Claude Chappuis